

TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 187 autorisant la ratification d'une convention relative à l'adhésion de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de la République de Malte, de la République de Pologne, de la République de Slovénie et de la République slovaque à la convention relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées

Sénat (première lecture)

Dépôt le 14 février 2007 par M. Dominique de Villepin, Premier ministre et M. Philippe Douste-Blazy, ministre des affaires étrangères - N° 242 (2006-2007)

Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation - Rapporteur : M. Adrien Gouteyron - Rapport n° 445 (2006-2007) (19 septembre 2007)

Discussion et adoption le 25 septembre 2007 - Projet de loi n° 142 (2006-2007)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 26 septembre 2007 - N° 187

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. Jean-Paul Dupré (31 octobre 2007) - Rapport n° 602 (16 janvier 2008) - Demande d'adoption selon la procédure d'examen simplifiée (29 janvier 2008)

Discussion et adoption définitive le 7 février 2008 - Projet de loi n° 100

Promulgation

Loi n° 2008-129 du 13 février 2008 publiée au J.O. du 15 février 2008 (p. 2776)

PREMIÈRE LECTURE

Procédure d'examen simplifiée [7 février 2008] (p. 855)

Adoption définitive de l'article unique du projet de loi (p. 855)